

Contrat d'apprentissage **Préparation du Titre Professionnel De plaquiste**

Publics

Tous jeunes à partir de 16 ans ayant trouver un maître d'apprentissage pour exercer le métier.

Pré-requis

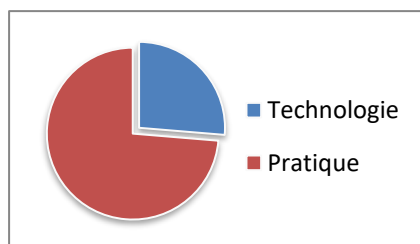
Maîtrise de la langue française et des bases en mathématiques.

Objectifs

Permettre à l'apprenti(e) d'acquérir les connaissances et les savoir faire nécessaires à l'entretien et la maintenance des bâtiments.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active basé sur la mise en œuvre des gestes professionnels du métier (apprentissage par le faire)
- Cours de Technologie en rapport direct avec les exercices pratiques et le métier



Contenu

Pratique :

Module 1 : Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre

Module 2 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique.

Théorie :

Lecture de plan

Normes professionnelles

Montage et utilisation d'échafaudages

Habilitation électrique BS/BE

Règles de tri des déchets et gestion d'un chantier

Durée

Contrat d'apprentissage 24 mois (1 semaine par mois)

Individualisable selon positionnement initial et pré-acquis

Date

Entrées et sorties permanentes.

Passage de l'examen du titre professionnel possible toute l'année

Moyens

Plateformes équipées de matériel et matériaux pour réaliser des travaux pratiques en grandeur réelle.

Supports de technologie.

Formateur référent d'AFIMAB.

Lieu

152, rue Henri Berthaud – 42153 RIORGES

Validation des acquis

Titre Professionnel d'Agent/e d'Entretien du Bâtiment (Niveau 3), délivré par le Ministère de l'Emploi.